



## Le Service des incendies de Mont-Laurier... une sécurité pour nos concitoyens!

Le Service des incendies de Mont-Laurier existe depuis 1935. À l'origine, certains résidents se sont regroupés afin de venir en aide à leurs concitoyens aux prises avec un incendie. Sans équipement et sans réseau d'aqueduc, leur travail a tout d'abord consisté à sortir les biens de résidences touchées. On sortait tout ce qu'on pouvait avant que la maison ne brûle totalement.

En 1947, la municipalité faisait l'acquisition d'un camion incendie neuf. Le service et la philosophie d'intervention venaient de prendre tout un virage. Un deuxième véhicule d'intervention fut acheté en 1957. La première caserne était située sur la rue Mercier et elle jouxtait l'Hôtel de Ville de l'époque.

Au fil des ans, le Service s'est vu confier la protection du territoire de la Municipalité de Robertson et Pope, devenue par la suite Des Ruisseaux. En 1989, Des Ruisseaux créait son propre service de lutte contre les incendies. Celui-ci a fonctionné jusqu'en 1997. Suite à des discussions entre les maires Jacques Brisebois de Mont-Laurier et Marcel Cyr de Des Ruisseaux, les deux services ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 1998.



Le directeur du Service des incendies de Mont-Laurier, monsieur Léon Daviault, devient donc le directeur du nouveau Service, alors que le directeur du Service des incendies de Des Ruisseaux, monsieur André Rouleau, est nommé directeur adjoint.



Lors du regroupement municipal de 2003, le Service des incendies de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles se joint au Service de Mont-Laurier et son directeur, monsieur Gilles Beauregard devient capitaine. En 2005, malgré le démembrement de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles, la protection contre les incendies demeure une compétence d'agglomération. Ainsi, le Service dispose maintenant de trois casernes, soit la caserne no 1 à Mont-Laurier, la caserne no 2 à Saint-Jean-sur-le-Lac et la caserne no 3 à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

## Les effectifs

La brigade des pompiers à temps partiel de l'agglomération de Mont-Laurier se compose aujourd'hui de 45 pompiers et de 3 pompières.



Sur la photo, de gauche à droite :

- 1<sup>re</sup> rangée :** Michel Lépine, Gérald Lacelle, Michel Fleurant, Mathieu Venne, Claude Gauthier Lt., Gaétan Lamarche,  
**2<sup>e</sup> rangée :** Léon Daviault, Dir. Robert Joly, Alain Doré, Patrick Leduc, Pascal Pilote, Patrice Langlois, Isabelle Nadon, Miguel Dagenais, Dany Diotte, Roby Thompson,  
**3<sup>e</sup> rangée :** Jean-Philippe Pagé, Dominic Bell, Sébastien Fleurent, Daniel Thibodeau, Lucien Dagenais, Cindy Bazinet, Sylvain Bélanger, Robert Durocher, Claude Deschênes, Marco Carrion, Michel Durocher, Angèle Gagnon, Réjean Thomas, André Rouleau, Dir. Adj.  
**4<sup>e</sup> rangée :** François Diotte, André Arès, Martin Grenier, Sylvain Poudrier, Claude Dionne Cpt., Éric Marinier, Sylvain Charrette, Daniel Royal, Jean-Marc Cocher, Frédéric Brière, Mario Hamel Cpt., Yvon Reid, David Robitaille, Benoît Pagé

**Absents sur la photo :** Gilles Beauregard Cpt., Martin Cossette Lt., Pascal Morin

## La présence féminine

La première femme à devenir pompière sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, madame Angèle Gagnon, se joint à la brigade de Mont-Laurier en 1994. L'intégration d'une femme au sein d'un service traditionnellement masculin a été relativement facile. En fait, l'ardeur au travail de madame Gagnon a tôt fait de faire disparaître toutes les idées préconçues qui pouvaient exister. Fait à noter, 10 femmes sont maintenant pompières sur le territoire de la MRC, emboîtant ainsi le pas à notre pionnière Angèle.



Les membres du Service totalisent 650 ans d'ancienneté. Depuis l'an 2000, 13 nouveaux pompiers ont été embauchés et la direction mise sur l'apport des jeunes au sein du Service. Soyez sans crainte, la relève semble assurée. Tous ces nouveaux pompiers démontrent un grand intérêt pour leur nouvelle fonction en mettant beaucoup d'énergie à leur formation.

Puisque nous parlons d'ancienneté, nous ne pouvons passer sous silence le don de soi dont ont fait preuve les pompiers suivants pour leurs années de services :

<b>47 ans</b>	<b>Léon Daviault</b>
<b>30 ans</b>	<b>André Rouleau</b>
<b>29 ans</b>	<b>André Arès</b>
<b>27 ans</b>	<b>Robert Joly</b>
<b>26 ans</b>	<b>Yvon Reid</b>
<b>23 ans</b>	<b>Gérald Lacelle</b>
<b>21 ans</b>	<b>Robert Durocher Alain Doré</b>
<b>20 ans</b>	<b>Daniel Royal</b>

Plusieurs membres de la brigade ont d'ailleurs déjà été honorés en recevant la Médaille pour Services Distingués de la Gouverneure Générale du Canada.

Tous les pompiers du Service sont formés ou en cours de formation afin de rencontrer les exigences du ministère de la Sécurité publique. Cette formation, permettant l'obtention du diplôme de Pompier I, nécessite 275 heures. De plus, 10 pompiers sont actuellement en formation pour l'obtention du titre de Officier I, un cours de 150 heures. Tout cet effort collectif permettra au Service de rencontrer les normes et objectifs requis et ainsi compter sur du personnel qualifié . En 2007, 16 pompiers devraient suivre une formation spécialisée d'opérateur de véhicule d'élévation (camion-échelle). Ce cours, d'une durée de 30 heures est devenu obligatoire suite aux nouvelles normes gouvernementales.

Depuis les années 70, les pompiers de Mont-Laurier se sont regroupés en une association à but non lucratif avec comme mission, de venir en aide aux jeunes ou aux démunis. Certaines activités de collecte de fonds de l'Association permettent de générer des montants d'argent ensuite redistribués dans le milieu. Ainsi, plusieurs organismes de la région ont pu bénéficier de leurs efforts.

## Des équipements modernes

Le Service des incendies de Mont-Laurier dispose d'équipements modernes. En terme de véhicules, les citoyens peuvent compter sur l'efficacité de



3 autopompes,

3 autopompes-citernes, 1 autopompe-échelle de 30 mètres, 3 unités d'urgence et de 2 véhicules de désincarcération. Il dispose également d'une motoneige et d'une chaloupe avec moteur.

L'acquisition récente d'une caméra thermique permet maintenant aux pompiers de minimiser les pertes dues à la recherche de foyers d'incendie en leur donnant la possibilité de les détecter à travers les murs et plafonds. Cet outil nous permet également de trouver les victimes potentielles dans l'obscurité la plus complète ou dans la fumée la plus dense.

Sans en faire l'énumération complète, mentionnons que le Service des incendies dispose de détecteurs de gaz, de détecteurs de chaleur, d'appareils respiratoires et de bouteilles d'air respirable, de pompes portatives, de génératrices et d'outils de tout genre.

## Les outils de désincarcération

Les interventions de désincarcération, de plus en plus nombreuses sur le territoire que nous desservons, nécessitent l'utilisation d'équipements spécifiques.



La municipalité a donc fait l'acquisition de deux ensembles de désincarcération complets. Nous pouvons ainsi assurer la couverture complète de notre territoire et fournir l'entraide en désincarcération sur les territoires de Lac-des-Écorces et Kiamika. L'opération de ces équipements spécialisés a nécessité une formation particulière. Ainsi, 16 pompiers ont suivi un cours de 24 heures afin d'être en mesure de travailler en toute sécurité. Pour compléter ces équipements, votre Service dispose également de coussins de levage, de vérins de stabilisation et d'une panoplie d'outils électriques et pneumatiques.

## La prévention et la couverture des risques

Suite à la réorganisation complète des structures des services incendie au Québec et à la mise en place des schémas de couverture de risques en incendie, la MRC d'Antoine-Labelle a été la troisième MRC au Québec à voir son schéma approuvé par le ministère de la Sécurité publique du Québec. Depuis l'adoption de ce schéma, la Ville de Mont-Laurier se doit de rencontrer les objectifs de ce plan. C'est pourquoi l'accent a été mis, entre autres, sur la certification des équipements et la formation des pompiers. Cette activité nous permettra également d'accentuer les mesures de prévention en classant tout d'abord chacun des bâtiments de notre territoire en fonction des risques qu'ils représentent et en évaluant par la suite leur degré de risque potentiel afin de préparer des plans d'intervention adaptés à chacun des bâtiments à risques plus élevés.

Des campagnes de prévention et de sensibilisation du public sont également prévues. Les résidences de personnes âgées ou handicapées, les ressources spécialisées, les établissements scolaires, les industries majeures, les bâtiments à haut risques et les logements multiples sont ainsi visés par les campagnes en cours ou à venir. De plus, dans un avenir rapproché, chaque logement ou résidence du territoire sera visité afin de vérifier leur conformité en regard de l'application du règlement sur les détecteurs de fumée.

Le schéma nous a permis également d'adhérer à une entente mutuelle d'échange de services entre les 12 municipalités de la MRC qui en sont signataires. Cette entente permet de mettre en commun nos ressources matérielles et humaines afin d'augmenter notre niveau d'efficacité.

En termes d'interventions, le Service des incendies de Mont-Laurier a répondu, en 2006, à 209 appels. De ceux-ci, 31% étaient des fausses alarmes alors que 21% étaient pour des feux de bâtiments, 6% des appels ont été pour la désincarcération et 5% pour des incendies de véhicules.

Nous avons constaté que la plupart des fausses alarmes provenaient de la méconnaissance de leur système d'alarme par les utilisateurs. D'où l'importance d'en connaître les caractéristiques, son fonctionnement de même que les protocoles applicables avec la compagnie qui vous offre son service de surveillance.

Le Service des incendies de la Ville de Mont-Laurier, à l'instar de tous les autres services incendies du Québec vit actuellement de profonds changements dans ses façons de faire. Ces changements majeurs ne seront que bénéfiques pour tous les citoyens de la région. Beaucoup d'énergie et de temps sont consacrés par les gestionnaires et tous les pompiers à temps partiel afin d'accroître la sécurité de nos concitoyens et la protection de leurs biens. Ils ont volontairement mis tous leurs efforts à se perfectionner afin d'atteindre les standards d'excellence requis par leur travail.

**Sachons les remercier et reconnaître l'engagement et le dévouement dont ceux-ci et leurs familles ont fait preuve afin de servir leur communauté.**

*Source : André Rouleau, directeur adjoint  
Service des incendies de l'agglomération de Mont-Laurier  
2007/05/01*